

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Octobre Rose : sensibilisation au Sénat

J.K.M

Libreville/Gabon

La présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson-Mbousou, a procédé, en milieu de semaine, au lancement de la campagne de sensibilisation et de dépistage des cancers féminins au sein de l'institution qu'elle dirige. Une campagne qui, a-t-elle précisé, s'inscrit dans le droit fil de celle menée par la première dame, Sylvia Bongo Ondimba, à travers sa Fondation. D'où le vibrant hommage rendu par Lucie Milebou Aubusson-Mbousou à l'épouse du chef de l'État. Laquelle, a-t-elle indiqué, depuis de nombreuses

années, mène une lutte sans merci contre cet ennemi silencieux.

Le combat de Sylvia Bongo Ondimba est d'autant plus noble et digne que, selon la présidente de la Chambre haute du Parlement, les cancers du sein et du col de l'utérus constituent des problématiques de santé publique qui, respectivement, avec des taux de prévalence de 16,1 % et 19,9 %, ont engendré 400 décès en 2018. Une situation difficilement tolérable à ses yeux, d'autant plus qu'un dépistage précoce permet d'en venir à bout. D'où a-t-elle exhorté l'assistance, essentiellement composée des sénatrices et personnels féminins en service

au Sénat, à aller régulièrement se faire dépister.

Une exhortation relayée avec force et conviction par le Dr Pamphile Assoumou, gynécologue obstétricien, qui est longuement revenu sur les signes avant-coureurs de ces pathologies. Le témoignage d'une compatriote qui, avec ténacité et courage, a remporté sa bataille contre un cancer du sein, a fini par convaincre l'assistance de la nécessité d'aller se faire dépister et de mener un combat sans merci contre les cancers féminins.



Photo: Ngoubili Gaston

La présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson-Mbousou, lançant la campagne de sensibilisation sur les cancers féminins au Palais Omar Bongo Ondimba.

Covid et Octobre Rose, l'approche de la CDC



Photo: SNN

Quelques membres du personnel féminin de la CDC à l'issue de la séance de dépistage organisée dans leurs locaux.

SNN

Libreville/Gabon

La Caisse des dépôts et consignations (CDC), soucieuse du bien-être et de la santé de son personnel, s'est engagée aux côtés des autorités gabonaises pour sensibiliser ses employés, notamment par l'application et le respect des mesures gouvernementales de lutte contre la Covid-19 et celles contre les cancers féminins (du sein et du col de l'utérus).

Elle a ainsi multiplié des actions quotidiennes de sensibilisation en son sein. Principalement en rappelant le strict respect des gestes barrières, notamment la distanciation physique, la prise de température, le port du masque et le lavage régulier des mains. Quant à la campagne Octobre

Rose, menée depuis 2013, à l'initiative de la première dame, Sylvia Bongo Ondimba, via la Fondation éponyme pour la famille, l'implication de la CDC est totale. Le 22 octobre dernier, des dépistages ont été programmés pour toutes les collaboratrices et les conjointes des collaborateurs. Les tests de dépistage et les sensibilisations ont été menés par des professionnels de santé, mis à la disposition par la Fondation Sylvia Bongo Ondimba (FSBO). Pour la CDC, " mens sana in corpore sano ", car " il n'y a de richesse que d'Homme ". Sans ses hommes et femmes en bonne santé, la CDC ne saurait réaliser les missions qui lui sont assignées par les plus hautes autorités en tête desquelles le président de la République, Ali Bongo Ondimba.

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

TASKFORCE POUR LE RÉGLEMENT DE LA DETTE INTÉRIEURE

ARRÊTÉ N° 006/ PR DU 24 JUIN 2020

TEL. : + 241 62 11 04 27/ + 241 62 11 04 29



RÉPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice

COMMUNIQUE DE PRESSE

Libreville, le 21 octobre 2020 – Depuis le 8 septembre 2020, la taskforce pour le règlement de la dette intérieure travaille à la vérification du fichier de la dette et s'assure de l'effectivité des travaux commandés par l'Etat. Cette démarche de contrôle et de conformité vise à garantir une gestion active de la dette intérieure et redynamiser l'activité économique.

Le communiqué de la Présidence de la République du **14 octobre 2020**, paru dans le journal *L'UNION* du **jeudi 15 octobre 2020**, rappelle qu'aucun dossier de paiement ne sera pris en compte en dehors de ceux examinés par la Taskforce.

En conséquence, la Taskforce invite les entreprises détentrices d'une créance inscrite au Club de Libreville7 à déposer leur dossier au plus tard le **28 octobre 2020**.

Passé ce délai, toute créance non soumise sera forclosée.

Toutefois, afin de respecter les mesures barrières contre la propagation de la Covid-19, les entreprises concernées sont priées de bien vouloir préalablement contacter ses services aux numéros suivants : **+241 062 11 04 27/ 062 11 04 29**.

Fait à Libreville, le 21 octobre 2020.



PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

TASKFORCE

Taskforce Dette Intérieure